

LETTRE D'INFORMATION ESPACE ALPIN Décembre 2007- Janvier 2008

Sommaire

- **Actualité : Autorité nationale du programme Espace Alpin**
- **Programme Espace Alpin 2007 - 2013**
- **Les autres programmes de coopération territoriale 2007- 2013**
- **La vie des projets 2000-2006**
- **Gros plan sur un projet : le projet ASPECT**

Contacts :

Céline PARIS, Point de Contact Espace Alpin (cparis@rhonealpes.fr - ☎ 04 72 59 40 48 ou 04 72 61 63 81),
Evelyne GADOUX, Assistante Espace Alpin (egadoux@rhonealpes.fr - ☎ 04 72 59 45 42)

Actualité : Autorité nationale du programme Espace Alpin

Pascale PREVEIRALT, nouvelle coordinatrice nationale du programme Espace Alpin pour la partie française, en remplacement de Madame Marie-Paule BARDECHE, a pris ses fonctions le 17 décembre 2007 au SGAR Rhône-Alpes. Elle assure les fonctions de chargée de mission pour les Affaires internationales auprès du Préfet de Région.

Elle était jusqu'à cette date Chef du Bureau du contrôle de la légalité et du conseil juridique au Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales (Direction Générale des collectivités locales).

Programme Espace Alpin 2007 - 2013

Le Programme Opérationnel Espace alpin 2007- 2013 est traduit en français, il est consultable sur le site de la préfecture de région Rhône-Alpes au lien suivant : <http://www.rhone.pref.gouv.fr/web/367-espace-alpin.php>

Le premier appel à projets a été lancé le **lundi 3 décembre 2007**. La première phase (**appel à manifestation d'intérêt**) était ouverte jusqu'au **28 janvier**.

Environ 140 propositions ont été déposées dans le cadre de cette première phase.

Les Régions partenaires du programme et le Point de Contact Espace Alpin ont organisé courant décembre trois journées d'information dans chacune des régions éligibles au programme afin d'informer les porteurs potentiels des possibilités offertes par le nouveau programme et d'apporter un soutien aux candidats du premier appel à projets. Ces réunions ont eu lieu :

- En Alsace, le lundi 3 décembre 2007 après-midi – Maison de la Région (Amphithéâtre) à Strasbourg
Contact : virginie.manfroni@region-alsace.eu
- En Franche-Comté, le jeudi 20 décembre 2007 après-midi – Hôtel de Région (Salle Victor Hugo) à Besançon
Contact : suzanne.lucas@cr-franche-comte.fr
- En Rhône-Alpes, le mardi 11 décembre après-midi – Région Rhône-Alpes (Salle Club) à Charbonnières-les-Bains
Contact : cparis@rhonealpes.fr

Les autres programmes de coopération territoriale 2007- 2013

Programme de coopération transnationale MED

Grâce au travail partenarial des Etats Membres conduit par l'Autorité unique de gestion et suite à l'élaboration de 4 versions intermédiaires en langue française et anglaise, le Programme opérationnel MED a été déposé à la Commission européenne le 27 juillet 2007 et approuvé le 20 décembre 2007.

Le 1^{er} comité de suivi du programme s'est tenu les 24 et 25 janvier à Marseille avec pour principal objectif la définition du 1^{er} appel à projets qui devrait être lancé courant février.

La procédure de recrutement du Secrétariat Technique Conjoint (STC) est clôturée, une partie de l'équipe est d'ores et déjà en poste à Marseille.

Pour de plus amples informations vous pouvez vous rendre sur le site du programme : www.programmemed.eu, ou contacter le STC : stc-med@regionpaca.fr.

Les structures françaises intéressées par le programme peuvent également contacter leur Autorité nationale (Laetitia Arnaud : larnaud@regionpaca.fr / tel : 04 88 10 76 14)

Programme de coopération transfrontalière France-Italie

Le programme ALCOTRA soutient des actions de coopération transfrontalière pour un montant de 62 M€ de FEDER en France (et autant côté italien). Il concerne en Rhône-Alpes, les départements de Savoie et Haute-Savoie, ainsi que l'Ain, l'Isère, la Drôme, en tant que territoires adjacents.

Le programme, **dont l'appel à projets a été lancé le 15 janvier 2008**, prévoit trois types de projets pour 2007 – 2013 :

- les projets stratégiques, destinés aux collectivités régionales et départementales et à l'Etat,
- les Plans Intégrés Transfrontaliers (PIT), destinés aux territoires frontaliers (Communautés de Communes, Parcs Naturels Régionaux...) : ces projets ont vocation à regrouper plusieurs projets thématiques autour d'une stratégie de développement de territoires transfrontaliers. Attention : les PIT sont sélectionnés dans le cadre d'une procédure en deux temps : l'appel à manifestation d'intérêt pour la première phase est ouvert du 15 janvier au 30 avril 2008 !
- et les projets de coopération simples, projets ponctuels présentés par au moins deux bénéficiaires sur une thématique spécifique, et ouverts à l'ensemble des porteurs de projets potentiels.

Tous les documents nécessaires pour la présentation des projets sont disponibles sur le site Internet du programme Alcotra : www.interreg-alcotra.org

☛ **28 janvier 2008 : La Région Rhône-Alpes s'engage auprès des porteurs de projets rhônalpins**

La Région Rhône-Alpes, en lien avec la Région Vallée d'Aoste et les partenaires institutionnels du programme, a organisé le 28 janvier à Aix-les-Bains, une rencontre des territoires frontaliers français et italiens afin de renforcer le dialogue et la connaissance mutuelle entre les territoires, et d'encourager l'émergence de nouveaux projets. Des

territoires de projets provenant de l'ensemble de l'espace transfrontalier franco-italien se sont ainsi réunis à Aix-les-Bains pour travailler sur leurs idées de projets de coopération.

A cette occasion, la Région Rhône-Alpes a annoncé la création d'un dispositif d'accompagnement des territoires rhônalpins souhaitant développer leurs actions de coopération transfrontalière par la création d'un « Plan Intégré Transfrontalier » ou PIT.

Programme de coopération transfrontalière France-Suisse

Le Programme Opérationnel a été approuvé le 20 décembre 2007.

Il est téléchargeable sur le site du Conseil régional Franche comté (Autorité de gestion du programme) à l'adresse suivante : <http://www.cr-franche-comte.fr/transports/europeen.php>

Informations auprès du Secrétariat technique conjoint du programme : interreg.IV@cr-franche-comte.fr

Le 1^{er} comité de suivi se tiendra à Besançon le 22 février 2008.

La vie des projets 2000 - 2006



Lancé en mars 2005, le projet DIAMONT a été établi en étroite liaison avec la Convention Alpine et est destiné à fournir les bases nécessaires à un système d'information pan-alpin permettant d'identifier les questions posées par le développement des territoires des Alpes et de leur trouver des solutions à l'aide des outils de développement actuels ou innovants. DIAMONT a eu recours à des démarches dites ascendantes, avec l'appui d'experts, permettant d'intégrer les visions et les attentes des habitants et des acteurs locaux.

La conférence finale qui se tient le 1^{er} février 2008 à Innsbruck (Autriche) présentera les principaux résultats du projet, notamment dans les ateliers thématiques suivants :

- Le rôle de la Convention Alpine pour le développement régional
- Différences de cultures et enjeux-clés du développement régional
- Des indicateurs pour le développement régional
- Des perceptions individuelles et des données statistiques aux outils de gestion de l'espace
- Le développement dans une approche ascendante et la participation

Le programme complet du colloque est téléchargeable sur le site :

<http://www.uibk.ac.at/diamond/diamond/Conference.htm>

Plus d'informations sur le projet, site : www.diamond.uibk.ac.at ; Contacts : vincent.briquel@cemagref.fr



La conférence finale du projet RegioMarket, dans lequel l'ISARA-Lyon est un des partenaires, est prévue les 13 et 14 février à Friedrichshafen en Allemagne.

Il s'agit dans ce projet, de renforcer les stratégies durables de marques collectives régionales dans les secteurs des produits alimentaires, du tourisme et de la gastronomie, et des énergies renouvelables.

Site web du projet : www.regiomarket.org

Pour tout renseignement pour une inscription à la conférence finale, contacter Mr Oliver Beucherie (Isara) beucherie@isara.fr



La prochaine conférence finale du projet Alpter se tiendra les 14 et 15 février 2008 à Ljubljana (Slovénie).

Site web du projet : www.alpter.net. Contacts : jean-marie.castex@wanadoo.fr (Association pour le Développement Infographique - ADI)



Une réunion technique entre partenaires scientifiques français du projet Climchalp s'est tenue le 9 janvier dernier au Conseil régional Rhône-Alpes où les échanges ont porté sur la manière de valoriser les résultats et les suites éventuelles à apporter au projet.

Le 6 février prochain, une réunion programmée au Cemagref à Grenoble, réunit les scientifiques qui travaillent actuellement à la réalisation d'une plateforme de données en ligne sur le réchauffement climatique et son impact sur les risques naturels. Cette plateforme, financée par l'ONERC et la Région, a été conçue par le Pôle Grenoblois sur les Risques Naturels et est mise en ligne sur leur site. Une plaquette de communication sur les résultats obtenus dans le cadre du projet concernant la connaissance du réchauffement climatique dans les Alpes, avec un ciblage sur les Alpes françaises et sur ses impacts, est prévue pour une diffusion en mars 2008. **La conférence finale du projet est programmée pour mi-mars 2008 en Allemagne** (lieu et dates restant à définir).

Site web du projet : www.climchalp.org

Contact : sdescotesgenon@rhonealpes.fr (Région Rhône-Alpes – Direction de l'Environnement et de l'Energie)



Le prochain colloque se tiendra le 8 février 2008 à Bolzano (Italie) dont les échanges porteront sur la normalisation, l'harmonisation et la planification linguistique.

Ce projet lancé en février 2005 doit s'achever en mars 2008. Le défi du projet était de mettre en place un système d'harmonisation du langage juridique dans les domaines de l'environnement et du développement territorial sur le territoire de la Convention alpine.

A l'origine, une réglementation écrite en quatre langues a été produite par la Convention alpine, il convenait d'élaborer un lexique commun pour une normalisation juridique.

Site web du projet : www.eurac.edu/lexalp

Contacts : Gilles Serrasset (gilles.serasset@imag.fr)/Elisabeth LAVAULT-OLLEON (elisabeth.lavault@u-grenoble3.fr)

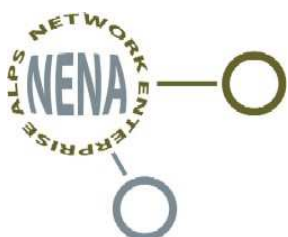


Le projet ALPENCOM a permis pour la première fois d'engager une structuration de la communication commune des espaces protégés de l'Arc alpin. Un travail de sensibilisation et d'information envers le grand public a par exemple été mené. Une identité commune sur la base d'une charte graphique a été définie et des outils communs de communication envers le grand public ont été établis pour exprimer le travail en réseau des parcs et réserves de l'espace alpin (ex : la visite virtuelle des espaces protégés de l'Arc alpin (ViViTo) constitue un outil commun phare pour l'information dans les centres de visiteurs des espaces protégés).

Une restitution finale officielle du projet ALPENCOM est prévue à l'occasion de la Conférence des espaces protégés alpins, **du 8 au 10 octobre 2008 à Bled (Parc national du Triglav/SI)**. Les outils développés, tout particulièrement la visite virtuelle des espaces protégés (ViViTo) y seront présentés, ainsi que les possibilités de participation et d'utilisation de ces outils. Le projet Alpencom a été mené dans l'esprit de mettre à disposition de **tous les espaces protégés** les outils développés par les 12 partenaires du projet.

Site web du projet : www.alpencom.org

Contact : marie.stoeckel@alparc.org



Dans le cadre du projet NENA, une demi-journée technique « **Etanchéité à l'air dans les bâtiments : Comment y parvenir ?** » est organisée **mercredi 13 février 2008** (13 h 30 à 17 h 30) au CETE Bron - 25 Avenue François Mitterrand.

Les flux d'air incontrôlés peuvent être source de pathologies, d'inconfort et de gaspillage d'énergie. Leur maîtrise est indispensable pour parvenir aux nouveaux standards de basse consommation des bâtiments.

La session est destinée aux bureaux d'études, promoteurs de la maîtrise de l'énergie, constructeurs et développeurs et entreprises du bâtiment

Site web du projet : www.nena-net.org

Contacts : RhôneAlpénergie Environnement : laurent.chanussot@raee.org

Gros plan sur un projet : ASPECT



ASPECT “Alpine Space Promotion of Eco-Companies Transboundary”

Partant du double constat que les PME sont les moteurs de la croissance et créatrices d'emplois, et que les Alpes sont très sensibles d'un point de vue environnemental mais aussi économique, le projet ASPECT a associé développement économique et protection de l'environnement via la promotion des éco-entreprises.

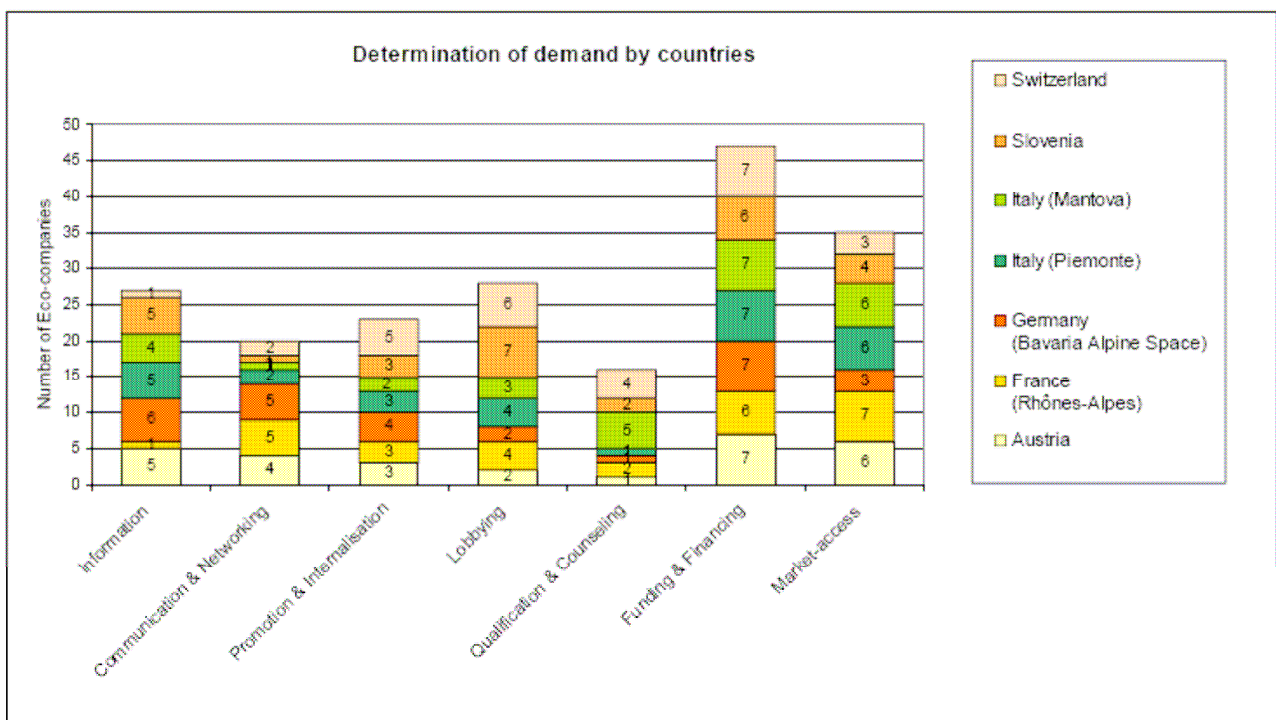
Ce projet a été lancé en mars 2006 et doit se terminer en février 2008.

Le coût total initial du projet s'élevait à 1 475 000 € (dont une participation FEDER de 700 000 €)

La CCI de Lyon est chef de file d'un partenariat comprenant 2 organisations allemandes, 2 autrichiennes, 1 slovène, 2 italiennes et 1 suisse.

La première tâche a été d'obtenir un consensus sur la définition du secteur, objet de l'étude. Les partenaires du projet ont réussi à définir un ensemble cohérent, même si des variations importantes sont apparues d'une région à l'autre (inclusion ou non des énergies renouvelables, par exemple)

Un questionnaire approfondi, auquel 340 éco-entreprises ont bien voulu répondre, a permis d'identifier leurs attentes et leurs besoins. Il en ressort que la première de ces attentes est l'information sur le financement et les aides financières au développement, au niveau européen comme au niveau national ou régional. La deuxième demande est de pouvoir accéder aux marchés (études de marchés, appels d'offres, etc.)



Ce questionnaire a permis d'élaborer une étude stratégique dans chacune des régions sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces, caractéristiques du secteur. On note que les marchés à l'export sont souvent différents d'une région à l'autre, mais que sur certains sujets (par ex changement climatique, énergies renouvelables,...) l'offre est très complémentaire.

Pour favoriser cette complémentarité, le projet s'est donc employé à la création de consortium de PME pour répondre aux appels d'offre ou aux grands marchés, et deux consortiums sont déjà opérationnels, l'un dans le secteur du bâtiment, l'autre dans celui des énergies propres. Ces partenariats sont le résultat des événements de développement commercial (salons, conventions d'affaires) qui se sont tenus dans les pays partenaires. Le forum SESEC, à Lausanne, a permis aux décideurs de pays émergents de venir chercher des solutions à leurs problématiques environnementales et aux responsables de PME éco-industrielles de proposer leurs produits et/ou services.

Le projet s'est également focalisé sur la sensibilisation des collectivités publiques et des organismes de développement économique en publiant **un guide méthodologique de soutien aux éco-entreprises**.

Ce guide, qui recense 29 bonnes pratiques et présente « 10 règles d'Or » pour les décideurs, est disponible auprès des partenaires dans chacun des pays. Il donne aux autorités régionales les clés de lecture de ce secteur particulier, véritable réponse à l'enjeu stratégique du développement durable, puisqu'il allie une croissance supérieure à la croissance moyenne du PIB dans chacun des pays et une protection accrue de l'environnement dans l'Espace Alpin.

Plus d'informations : www.aspect-project.eu

Pour tout renseignement, contacter l'un des deux partenaires français : Marc Magaud (magaud@lyon.cci.fr) ou Claire Delsuc (delsuc@lyon.cci.fr)